L'an deux mille, le vingt-six décembre,

Je soussigné Vincent MARCHAL, Géomètre Expert Immobilier, assermenté en cette qualité auprès du Tribunal de Première Instance séant à Namur, domicilié rue des Chômeurs, 38 à 5080 RHISNES.

- A été mandaté, par Mademoiselle NICOLAS Marie-Virginie, domiciliée 121, rue Général de Monge à 5560 PETIGNY, pour diviser et définir les servitudes des parcelles ci-après.

Ville de Namur

Des parcelles cadastrées ou l'ayant été suivant renseignements soumis, sous Namur (Anciennement Wépion) - 5 Division - section D - n° 212, 214, 215, 213a et 219b.

Les parcelles 212, 214, 213a et 219 appartiennent à Monsieur Jean-Paul Pierard, domicilié rue Jaune Voie 89 à 5100 Namur, dénommé ci-après le vendeur.
La parcelle 215 appartient à Mademoiselle Ingrid Badoux, domiciliée Chemin des Batys 16 à 5100 Namur, lot D.

La division de propriété est définie comme suit:

LOT A:

- La limite passe par les points: 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11
- Ce lot est repris sous le n° de police 12.
- Superficie 644 m² dont 277m² bâtie.
- Partie de la parcelle cadastrée 213a.

LOT B:

- La limite passe par les points: 12-13-1-2-20-25-26-27-28-29-30-23-6-7-8-9-13-14-15-16-17-18
- Ce lot n'a pas de n° de police.
- Superficie 755 m² dont 0m² bâtie.
- Partie de la parcelle cadastrée 213a.

LOT C:

- La limite passe par les points: 2-3-4-5-6-23-22-21-20
- Ce lot est repris sous le n° de police 14.
- Parcelle cadastrée 214.

LOT D:

- La limite passe par les points: 25-26-27-28-29-30-23-22-21-20
- Ce lot est repris sous le n° de police 16.
- Parcelle cadastrée 215.

LOT E:

- La limite passe par les points: 25-26-27-28-29-30-23-22-21-20 - Parcelle cadastrée 219b.
- Ce lot est le chemin d'accès aux habitations.
- Parcelle cadastrée 212.

LOT F

Elévation du mur mitoyen au niveau du corps de logis:

- La limite passe par les points A-B

Servitudes:

- Une servitude de passage en surface pour piétons et tous véhicule, grevant les lots E, F et B au profit du lot A, passe par les points 31-12-25-26-27-28-29-30-23-6-7-8-14-15-16-17-18-33-32.
- Une servitude de parking, grevant le lot B au profit du lot A, passe par les points 30-23-6-7-8-14-15-16-17.
- Une servitude de passage en surface pour piétons, grevant le lot B au profit du lot A, passe par les points 12-13-1-25.
- Une servitude de passage d'une ligne électrique en aérien, grevant les lots F, E et B au profit du lot A, passe par les points 40-41-42-43-44-45-46.
- Une servitude de passage d'une ligne électrique en aérien, grevant le lot D au profit du lot A, passe par les points 46-47.
- Une servitude de passage d'une ligne électrique en aérien, grevant le lot C au profit du lot A, passe par les points 47-48.
- Une servitude d'écoulement en sous-sol d'une conduite d'approvisionnement en eau, grevant le lot B au profit du lot A, passe par les points 51-52-53. La position de cette conduite est approximative.
- Une servitude d'écoulement en sous-sol d'une conduite d'approvisionnement en eau, grevant le lot A au profit du lot C, passe par les points 53-54-55-56-57-58. La position de cette conduite, passant par les points 53-54-55 est approximative, il est impossible de savoir exactement où elle passe. La position de la conduite passant par les points 53-56-57-58 a été mesurée.
- Une servitude d'écoulement en sous-sol pour une conduite d'eaux usées, grevant les lots B et F au profit du lot A, passe par les points 59-60-61. La position de la conduite a été replacée suivant les déclarations du vendeur.
- Une servitude d'écoulement en sous-sol pour une conduite d'eaux usées, grevant le lot A au profit du lot C, passe par les points 62-59. La position de la conduite a été replacée suivant les déclarations du vendeur.
- Une servitude de vue droite, grevant le lot B au profit du lot A, est présente sur le pignon C-D.
- La cheminée X appartient au lot C et la cheminée Z appartient au lot A.

Clôturé le présent procès-verbal, pour servir à telles fins que de droit, à Rhisnes, le 30 décembre 2005.

Vincent MARCHAL
Géomètre Expert Immobilier

Marchal Vincent

VILLE DE NAMUR (WEPION)

5 DIV Section D



Lot A: Chemin des Batys 12 - N° 213apie - 06a 44ca
Lot B: Chemin des Batys - N° 213apie: 07a 55ca
Lot C: Chemin des Batys 14 - N° 214
Lot D: Chemin des Batys 16 - N° 215
Lot E: Chemin des Batys 12 - N° 212

TABLEAU DES COORDONNEES

Propriétés

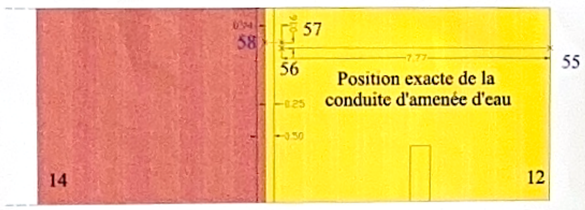
Pts	X	Y	Rmq
1	185650.17	122560.04	Angle propriété
2	185636.96	122557.59	Nouvelle borne
3	185631.67	122571.16	Angle bâtiment
4	185628.21	122579.69	Angle bâtiment
5	185627.68	122579.47	Angle mur
6	185625.46	122584.79	Angle mur
7	185636.28	122589.23	Angle propriété
8	185631.93	122609.93	Mur
9	185639.20	122611.39	Angle Mur
10	185640.12	122606.77	Angle bâtiment
11	185646.20	122577.11	Angle bâtiment
12	185630.02	122552.70	Angle propriété
13	185650.96	122536.63	Angle mur
14	185620.95	122607.73	Bâtiment
15	185623.64	122594.55	Angle bâtiment
16	185611.22	122592.03	Angle bâtiment
17	185613.13	122581.03	Angle mur
18	185619.85	122580.48	Limite cadastrale
20	185632.95	122556.81	Angle propriété
21	185624.20	122578.03	Angle bâtiment
22	185622.80	122577.45	Angle bâtiment
23	185620.59	122582.66	Mur
25	185625.97	122555.51	Angle propriété
26	185621.33	122566.86	Angle bâtiment
27	185617.64	122575.30	Angle bâtiment
28	185620.04	122576.30	Angle bâtiment
29	185618.83	122579.22	Angle bâtiment
30	185618.14	122581.59	Angle mur
31	185665.02	122377.66	Angle propriété
32	185660.09	122376.84	Angle propriété
33	185627.92	122539.89	Angle propriété

Servitudes

Pts	X	Y	Rmq
40	185658.30	122376.51	Câbles
41	185658.11	122387.25	Câbles
42	185657.64	122413.78	Poteau
43	185649.92	122433.58	Poteau
44	185641.60	122495.93	Poteau
45	185629.57	122552.63	Poteau
46	185631.24	122556.49	Câbles
47	185632.18	122558.68	Câbles
48	185634.46	122563.98	Câbles
51	185650.63	122538.05	Conduite
52	185648.96	122557.66	Chambre de visite
53	185648.46	122559.72	Conduite
54	185643.42	122580.73	Conduite
55	185637.62	122578.37	Conduite
56	185630.43	122575.43	Conduite
57	185630.36	122575.58	Conduite
58	185629.93	122575.40	Conduite
59	185626.09	122585.04	Conduite
60	185625.90	122585.43	Avaloir
61	185614.60	122647.25	Conduite
62	185627.89	122579.56	Conduite
C	185634.59	122605.66	Bâtiment
D	185638.90	122585.09	Bâtiment

Servitude Electricité
Servitude eau

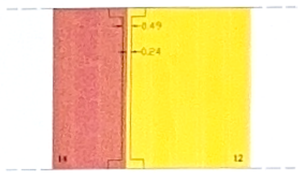
SOUS-SOL



Echelle: 1/100

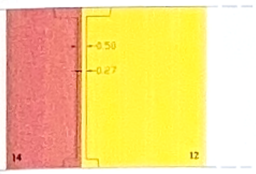
REZ-DE-CHAUSSEE

ARRIERE

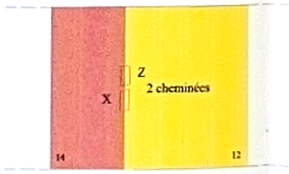


AVANT

PREMIER ETAGE



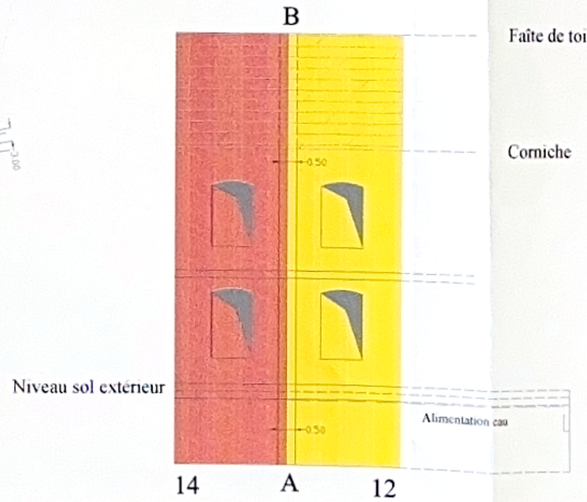
COMBLE



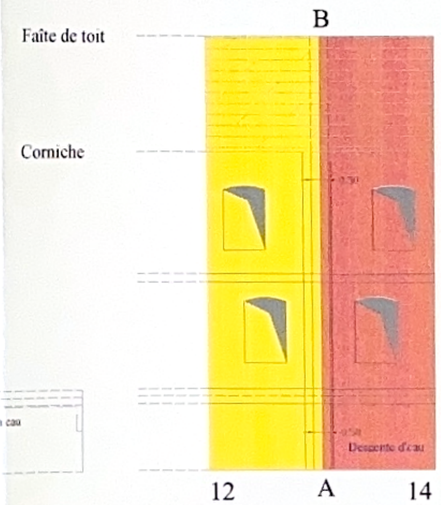
Echelle: 1/200

Il n'y pas moyen de déterminer l'épaisseur du mur vu l'inaccessibilité du mur intérieur par l'extérieur

Façade avant



Façade arrière



Echelle: 1/100